

Actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net	Net			
Actif immobilisé					Fonds syndicaux	2 366,00	
Actif incorporel					Réserves		
Actif corporel					Report à nouveau		
Actif financier					Résultat (déficit)	244,12	
Total (I)					Total (I)	2 121,88	
Actif circulant					Provisions (II)		
Stocks et fournitures					Fonds dédiés (III)		
Créances					Dettes financières		
Total (II)					Dettes diverses	244,12	
Disponibilités (III)	2 366,00		2 366,00		Total (IV)	244,12	
Comptes de régularisation (IV)					Comptes de régularisation (V)		
Total (I + II + III + IV)	2 366,00		2 366,00		Total (I + II + III + IV + V)	2 366,00	

Charges	N	N-1	Produits	N	N-1
Charges d'exploitation (I)			Produits d'exploitation (I)		
Achats	244,12		Cotisations		
Autres charges externes			Subventions		
Autres services extérieurs			Autres produits		
Impôts et taxes			Transfert de charges		
Charges de personnel			Reprises des amortissements et des provisions		
Autres charges					
Dotations aux amortissements et provisions					
Charges financières (II)			Produits financiers (II)		
Charges exceptionnelles (III)			Produits exceptionnels (III)		
Engagements à réaliser sur contribution de financement (IV)			Contributions de financement - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)		
Total (I + II + III + IV)	244,12		Total (I + II + III + IV)		
Solde créditeur : Excédent			Solde débiteur : Déficit	244,12	

ANNEXE

1. Événement de l'exercice.

La loi n°2008-789 du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail a introduit la transparence financière parmi les critères déterminants la représentativité des syndicats.

Ainsi dans le cadre du respect des critères de transparence financière, le Syndicat des Cheminots CFTC de Nord Lorraine utilise COSIMO le logiciel comptable confédéral permettant une comptabilité simplifiée.

2. Principes, règles et méthodes comptables.

Présentation des comptes : les documents, dénommés états financiers, comprennent le Bilan, le Compte de Résultat et l'Annexe.

Méthode générale : les comptes annuels ont été élaborés conformément aux dispositions législatives en vigueur.

Le Syndicat CFTC des Cheminots de Nord Lorraine a établi ses comptes en respectant les règlements en vigueur afférents aux règles comptables des organisations syndicales.

3. Informations relatives au Bilan.

Le Syndicat CFTC des cheminots de Nord Lorraine n'a aucune immobilisation et aucun stock ou fourniture.

Le poste « Disponibilité » inscrit à l'actif du solde bancaire débiteur est de : 2121,88 euro.

Le Syndicat CFTC des cheminots de Nord Lorraine n'a pas de dette.

4. Tableau des ressources.

Produits Financiers perçus : Néant

Autres produits : 2121,88 euro

Total Ressources : 2121,88 euro

Lundi le 23 décembre 2013.

Cataldo SARDANO Trésorier.